SCRIPTA

Numéro Scripta: 6266

Auteur(s): Olivier d'Aubigny [particulier]

Bénéficiaire(s): Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : charte

Authenticité: non suspect

Datation: [1185-1221, 13 février]

Action juridique: donation

Langue du texte : latin

Analyse

Olivier d'Aubigny fait savoir qu'il a donné en perpétuelle aumône, sur la demande de Renouf Cauvet, à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux trois acres de terre au Mont-les-Mares, terre que Guillaume Lapeue et son père, avant lui, avaient tenue.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° B163, p. 394.

Dissertation critique

Datation proposée par D. Rouet.

Texte établi d'après a

Sciant presentes et futuri quod ego Oliverus de Albinio, ad peticionem Rannulfi Cauvet, dedi in liberam et perpetuam elemosinam ecclesie Sancti Petri de Pratellis et monachis ibidem Deo servientibus tres acras terre ad Magnes Mares quas de me tenuerunt Willelmus La Pene et pater ejus ante ipsum. Et, ut ista donatio rata permaneat, ipsam sigilli mei munimine roboravi. His testibus : Willelmo, fratre meo ; Wimundo le Vigot ; Amiot ; Warino de Aldehae ; Roberto, molendinario ; et multis aliis.